Paris, le 06 juin 2016 – Le SYNEA, Syndicat national des Entreprises de l'Audition, lance la première édition de la Quinzaine de la Santé Auditive. Du 6 au 21 juin prochains, les 2500 centres des entreprises membres organiseront des journées portes ouvertes avec un objectif commun : sensibiliser le grand public à l'importance de prendre soin de son ouïe. Au programme : conseils, informations, audiogrammes gratuits à visée non médicale, conception de bouchons d'oreille personnalisés… Un clin d'œil, en amont de la Fête de la Musique, qui se veut également un appel en direction des pouvoirs publics. Alors que de plus en plus de Français souffrent de troubles auditifs, aucune campagne de prévention ne semble être à l'ordre du jour !

A l'occasion de la Fête de la Musique, les Entreprises de l'Audition ont décidé de mettre l'accent sur la prévention de la santé auditive. Ainsi, pendant les 15 jours qui précéderont la Fête, toute personne désireuse de s'informer sur la question, voire de se dépister pour ensuite aller vers une prise en charge médicale, pourra simplement pousser la porte d'un des 2500 centres adhérents. L'occasion de rencontrer un audioprothésiste pour mieux comprendre comment fonctionne ce sens indispensable à nos vies. Au-delà des conseils prodigués, les professionnels de santé engagés dans l'opération pourront proposer des audiogrammes gratuits ainsi que des bouchons d'oreilles personnalisés pour encore mieux profiter du 21 juin prochain !

Pour une campagne nationale de prévention

Mais les professionnels ne comptent pas en rester là et en appellent aux pouvoirs publics pour faire de la santé auditive une priorité des politiques publiques de santé. «*Avec 1 Français sur 10 souffrant de troubles auditifs, le «mal entendre» est devenu une vraie problématique de santé publique. Les professionnels de l'Audition ont ainsi souhaité se rassembler autour de cette initiative inédite pour rappeler que les troubles auditifs, non pris en charge, constituent des facteurs aggravants avérés de pathologies souvent très graves. Les pouvoirs publics doivent se saisir de la question pour que nous puissions porter ensemble ce message de prévention et de dépistage. Il en va, bien sûr, du bien-être des patients mais aussi de celui de notre système de santé. Un rapport, publié en mars dernier, démontre que le coût de la non prise en charge s'élève à 23 milliards d'euros par an pour l'Assurance maladie ! Un coût que nous pourrions réduire de 40% par l'appareillage. La prévention et le dépistage doivent être notre priorité et celle des autorités sanitaires "*
affirme Guillaume Flahault, président du SYNEA.

Un appel pour le moment resté sans réponse alors même que l'ensemble des acteurs de santé s'accorde sur la nécessité d'une telle campagne.

Le SYNEA au cœur des problématiques de l'audition

Le SYNEA a été créé en 1994. Il regroupe actuellement dix des plus grands acteurs du secteur de l'audioprothèse : Audika, Amplifon, Conversons, Audition Santé, Audition Conseil, Grand Audition, Audionova, Vivason, Entendre, Audio 2000. Le SYNEA représente aujourd'hui plus de **2500 centres d'audioprothèses** répartis sur toute la France, soit 55% des centres français, **3000 employés** dont plus de 1300 audioprothésistes. **Le rôle du SYNEA est aussi de sensibiliser et d'informer la population et les pouvoirs publics sur la santé auditive, véritable enjeu de santé publique.**
Le SYNEA est fortement impliqué dans la formation prodiguée dans les écoles d'audioprothèse. A ce titre, le SYNEA soutient l'Université de Lyon par l'intermédiaire de NEURODIS, fondation de coopération scientifique dédiée aux pathologies du cerveau.